L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

VOS TERRITOIRES EN MOUVEMENTS

OCTOBRE 2020



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE *en mouvements*

Raisonner territoire, c'est plus que jamais penser systèmes, flux, réseaux. Analyser les territoires en mouvement(s), c'est explorer les multiples dynamiques, décrire les interactions et influences diversifiées et mouvantes. Dans cette version actualisée de *Vos territoires en mouvements*, l'Agence d'urbanisme vous propose une lecture spécifique des grands fonctionnements de votre territoire au sein de l'aire grenobloise, en termes d'emplois, de flux domicile/travail, de circulation des salaires et de migrations résidentielles.



L'aire grenobloise et ses onze intercommunalités font l'objet d'une analyse identique permettant de les comparer.
Ensemble des documents à retrouver sur www.aurg.fr

49 COMMUNES

546 KM²

444 500 HABITANTS

815 HAB./KM²

64 % DE PENTE FORTE*

0,2 % DE CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE ENTRE 2012 ET 2017

23 % DE 15-29 ANS

32 % DE MÉNAGES AVEC ENFANTS

233 500 LOGEMENTS

78 % D'APPARTEMENTS

3 % DE RÉSIDENCES SECONDAIRES ET LOGEMENTS OCCASIONNELS

219 300 EMPLOIS

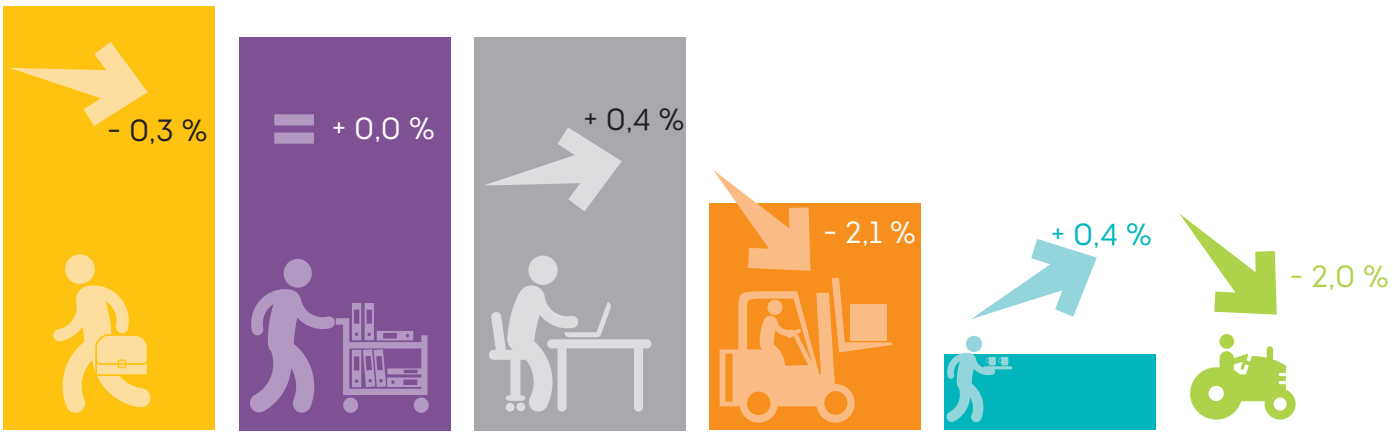
208 300 ACTIFS DE 15-64 ANS

63 % DE 15-64 ANS EN EMPLOI

15,2 € DE SALAIRE NET HORAIRE MOYEN D'UN ACTIF

Insee, RP 2017 - 2012, DADS 2015
MNT BD-Topo IGN-traitement Agence d'urbanisme
*Pente forte : part de surface de pente de plus de 15 %, par rapport à la superficie de l'EPCI

DANS QUELLE CATÉGORIE PROFESSIONNELLE TRAVAILLENT LES 15-64 ANS* ?



28 % Professions intermédiaires

26 % Employés

26 % Cadres, professions intellectuelles supérieures

15 % Ouvriers

5 % Artisans, commerçants, chefs entreprise

0 % Agriculteurs exploitants

* Actifs occupés, 2017
Insee, RP 2017 - exploitation complémentaire. Évolution entre 2012 et 2017

FLUX DOMICILE / TRAVAIL EN 2017

UN BASSIN D'EMPLOI QUI RAYONNE SUR UN VASTE TERRITOIRE

219 300
EMPLOIS



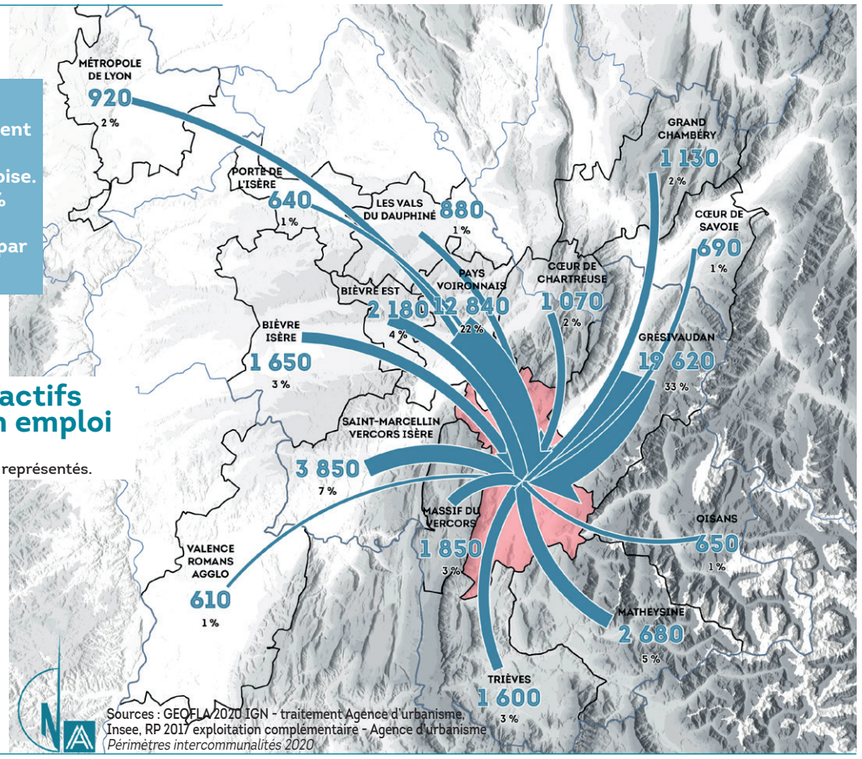
73 % des emplois
(160 370 personnes)
sont occupés par
des actifs du territoire

27 % des emplois
(58 970 personnes)
sont occupés par des actifs
venant d'autres territoires

QUI OCCUPE LES EMPLOIS DU TERRITOIRE ?

Actifs occupés = 15 ans ou + ayant un emploi

19 620 actifs du Grésivaudan occupent un emploi dans la métropole grenobloise. Cela concerne 33 % des emplois du territoire occupés par des non-résidents.



58 970 emplois sont occupés par des actifs ne résidant pas dans la métropole. À plus de 80 %, les actifs extérieurs travaillant dans la métropole résident dans un autre territoire de l'aire grenobloise. Ils viennent principalement du Grésivaudan (33 %), du Pays Voironnais (22 %), de Saint-Marcellin Vercors Isère (7 %) et de la Matheysine (5 %). En dehors du département de l'Isère, Chambéry (1 130 actifs) et Lyon (920 actifs) sont respectivement les 9e et 10e territoires d'origine des actifs extérieurs.
La part des emplois pourvus par une personne résidant hors de la métropole a augmenté, passant de 25 % en 2007 à 27 % en 2017.

DES ÉCHANGES IMPORTANTS AVEC LE GRÉSIVAUDAN ET LE PAYS VOIRONNAIS

MODES DE DÉPLACEMENT DES ACTIFS OCCUPÉS



19 % | 59 % | 1 % | 10 % | 8 % | 3 %

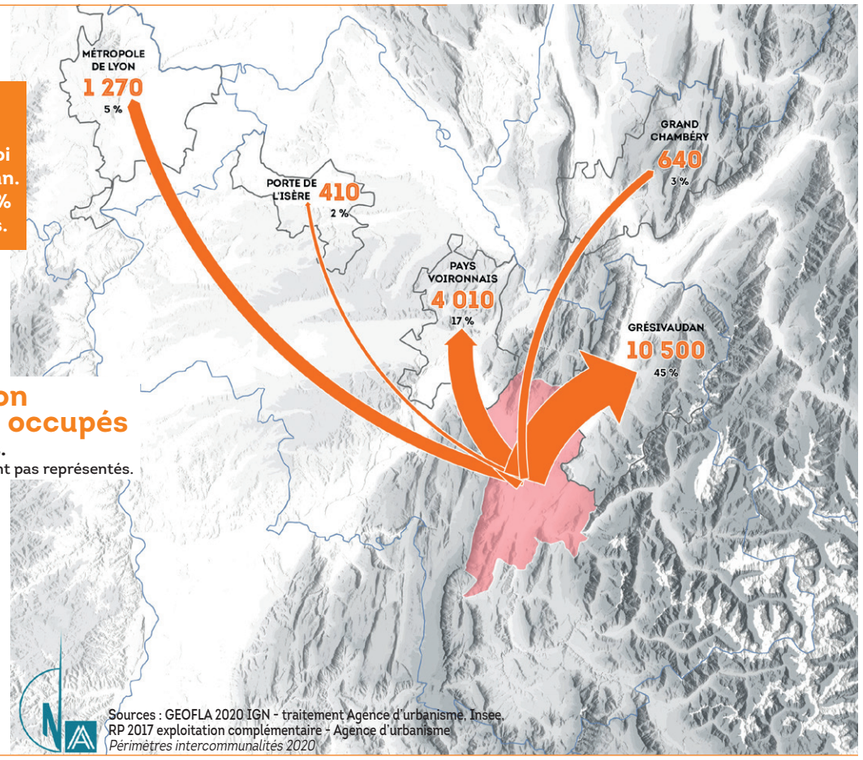
183 600
ACTIFS OCCUPÉS



13 % des actifs
(23 230 personnes)
travaillent
hors du territoire

OÙ LES ACTIFS SORTANT DU TERRITOIRE VONT-ILS TRAVAILLER ?

10 500 habitants de la métropole occupent un emploi dans le Grésivaudan. Cela concerne 45 % des actifs sortants.



23 230 actifs-résidant dans la métropole travaillent à l'extérieur de celle-ci, principalement dans Le Grésivaudan (10 500) et le Pays Voironnais (4 010). Les flux sortants de la métropole sont plus dispersés et lointains que les flux entrants : 28 % des actifs-sortants travaillent dans un EPCI extérieur à l'aire grenobloise. Lyon (1 270), Chambéry Métropole (640) et Paris (620) sont respectivement les 3e, 4e et 5e territoires de destination.
À noter que le solde des échanges est excédentaire avec les territoires voisins ainsi qu'avec les agglomérations de Chambéry et de Valence, alors qu'il est déficitaire avec Paris et Lyon.
La part des actifs travaillant hors du territoire est passée de 12 % à 13 % entre 2007 et 2017.

EN BREF

Avec 120 emplois offerts pour 100 actifs occupés, la métropole est un bassin d'emploi attractif pour les actifs de l'aire grenobloise et des agglomérations voisines. On constate que les flux d'échanges entre la métropole et l'extérieur sont en augmentation (+ 7,3 % en 10 ans) alors que la population active occupée baisse et que le nombre d'emplois n'évolue que faiblement. Plus que le décalage entre la localisation des emplois et celle des actifs, cette hausse des flux domicile-travail est le reflet d'une inadéquation croissante entre les qualifications des emplois offerts et celles des actifs-résidents.

Du fait d'une offre développée en tramway et bus, les actifs de la métropole utilisent davantage les transports en commun pour se rendre au travail, soit 19 % contre 3 % en moyenne dans les autres territoires de l'aire grenobloise. Ils sont aussi bien plus nombreux à prendre leur vélo (y compris à assistance électrique) : 10 % contre 1 %.
La densité et la multiplicité des flux domicile-travail quotidiens constituent un enjeu majeur de gestion et d'organisation des déplacements dans l'aire grenobloise.

CIRCULATION DES SALAIRES EN 2015

MIEUX APPRÉHENDER LE FONCTIONNEMENT DES TERRITOIRES PAR LES FLUX DE REVENUS

5,5 milliards d'€
DE MASSE SALARIALE

POUR

219 300
EMPLOIS

dont **45 %** liée à la **sphère productive** et **55 %** à la **sphère présentielle**

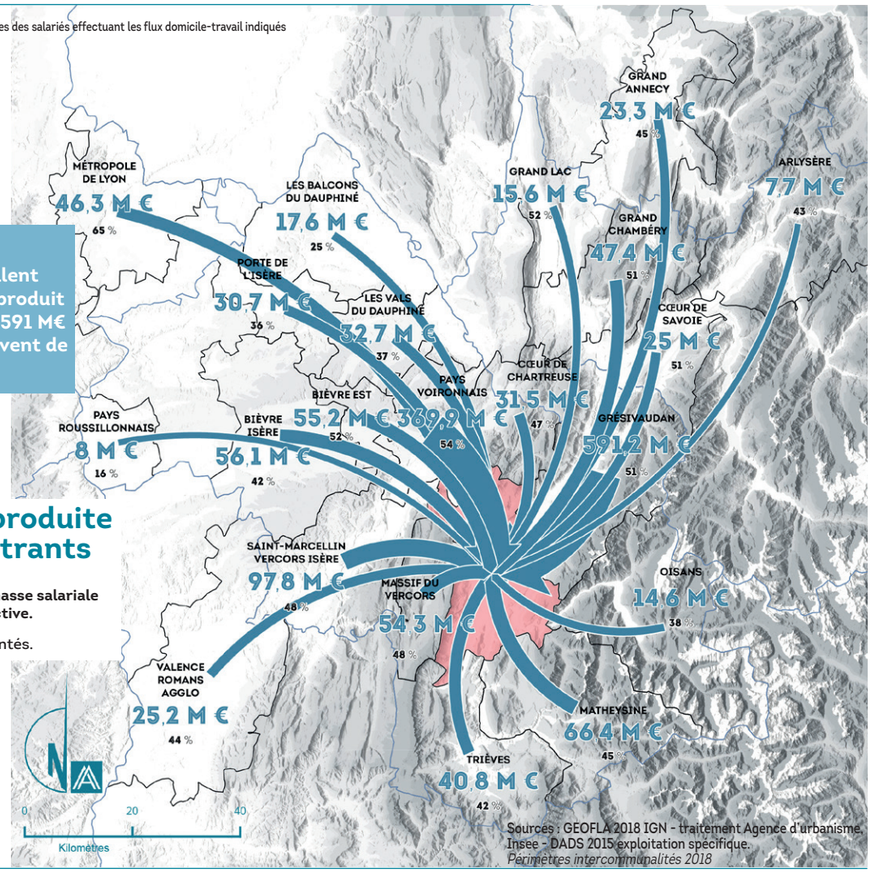
65 %
de cette masse salariale
(plus de 3,5 milliards d'euros)
sont réalisés par les
73 % d'actifs-résidents

35 %
de cette masse salariale
(plus de 1,9 milliards d'euros)
sont réalisés par les
27 % d'actifs non-résidents



QUELLE MASSE SALARIALE EST PRODUITE PAR LES ACTIFS TRAVAILLANT DANS LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE ?

Masse salariale = cumul des rémunérations nettes des salariés effectuant les flux domicile-travail indiqués



Les 19 620 actifs du Grésivaudan qui travaillent dans la métropole ont produit une masse salariale de 591 M€ en 2015, dont 51 % relèvent de la sphère productive.

Masse salariale produite par des actifs entrants

Flux > 2 M d'€
Le pourcentage indiqué sous la masse salariale est la part liée à la sphère productive.

14 % des flux ne sont pas représentés.

En 2015, les emplois de la métropole génèrent près de 5,5 milliards d'euros. Les actifs habitant la métropole cumulent 4,4 milliards d'euros de masse salariale : 19 % de celle-ci (815 M€) est réalisée par les 13 % d'actifs qui travaillent en dehors de la métropole. Les 27 % d'actifs non-résidents travaillant dans la métropole cumulent quant à eux plus de 1,9 milliard d'euros, soit 35 % de la masse salariale produite dans la métropole.

CONCEVOIR DES POLITIQUES RÉPONDANT AUX LOGIQUES ÉCONOMIQUES DES TERRITOIRES

4,4 milliards d'€
DE MASSE SALARIALE

sont réalisés par les

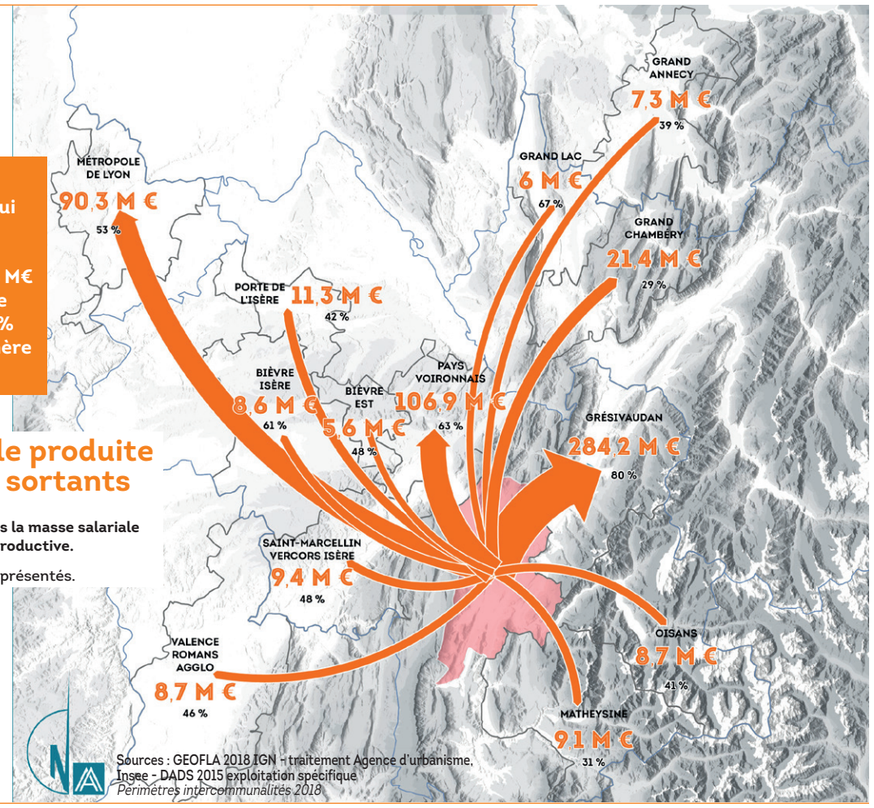
183 600
ACTIFS OCCUPÉS

par

Près de 19 % de cette masse salariale sont produits **hors du territoire**
(815 millions d'euros)

dont
13 % travaillant **hors du territoire**

QUELLE MASSE SALARIALE EST PRODUITE PAR LES ACTIFS TRAVAILLANT HORS DE LA METROPOLE GRENOBLOISE ?



Les 10 500 actifs de la métropole qui travaillent dans le Grésivaudan représentent 284 M€ de masse salariale en 2015, dont 80 % relèvent de la sphère productive.

Masse salariale produite par des actifs sortants

Flux > 2 M d'€
Le pourcentage indiqué sous la masse salariale est la part liée à la sphère productive.

29 % des flux ne sont pas représentés.

La métropole grenobloise et les pôles d'emploi de proximité jouent un rôle redistributif important. C'est logiquement avec le Grésivaudan et le Pays Voironnais que les échanges salariaux sont les plus importants, avec un solde en leur faveur de, respectivement, 307 M€ et 263 M€. L'ensemble des territoires de l'aire grenobloise présente un solde positif, avec une masse salariale des entrants trois fois plus importante que celle des sortants. Ce qui confirme le rôle économique redistributif de la métropole.

EN BREF

L'analyse des flux salariaux, riche d'enseignements sur les systèmes territoriaux, est révélatrice de la logique systémique du fonctionnement des territoires. Elle illustre l'interdépendance des territoires du fait des choix résidentiels des actifs et des choix d'implantation des acteurs économiques en fonction de multiples logiques (accessibilité, foncier...). Cette analyse encourage à proposer des politiques à ces échelles.
Ces éléments peuvent permettre d'apprécier la dépense locale des actifs-résidents, qu'ils travaillent sur place ou ailleurs, et de mieux capter les dépenses d'une clientèle d'actifs occupant un emploi sur le territoire mais résidant dans un autre.
La masse salariale des actifs extérieurs venant travailler dans la métropole est plus importante que celle des résidents travaillant hors de la métropole. Cet écart s'explique par le déséquilibre entre flux sortants et entrants, mais aussi par les revenus plus importants générés par les actifs résidant dans les territoires voisins.

MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES ENTRE 2016 ET 2017

DES ÉCHANGES IMPORTANTS AVEC LES TERRITOIRES VOISINS ET LES GRANDES AGGLOMÉRATIONS RÉGIONALES

439 260
HABITANTS EN 2017
(1 AN ET +)

22 210
nouveaux habitants
(dont 82 % venant d'un territoire français)

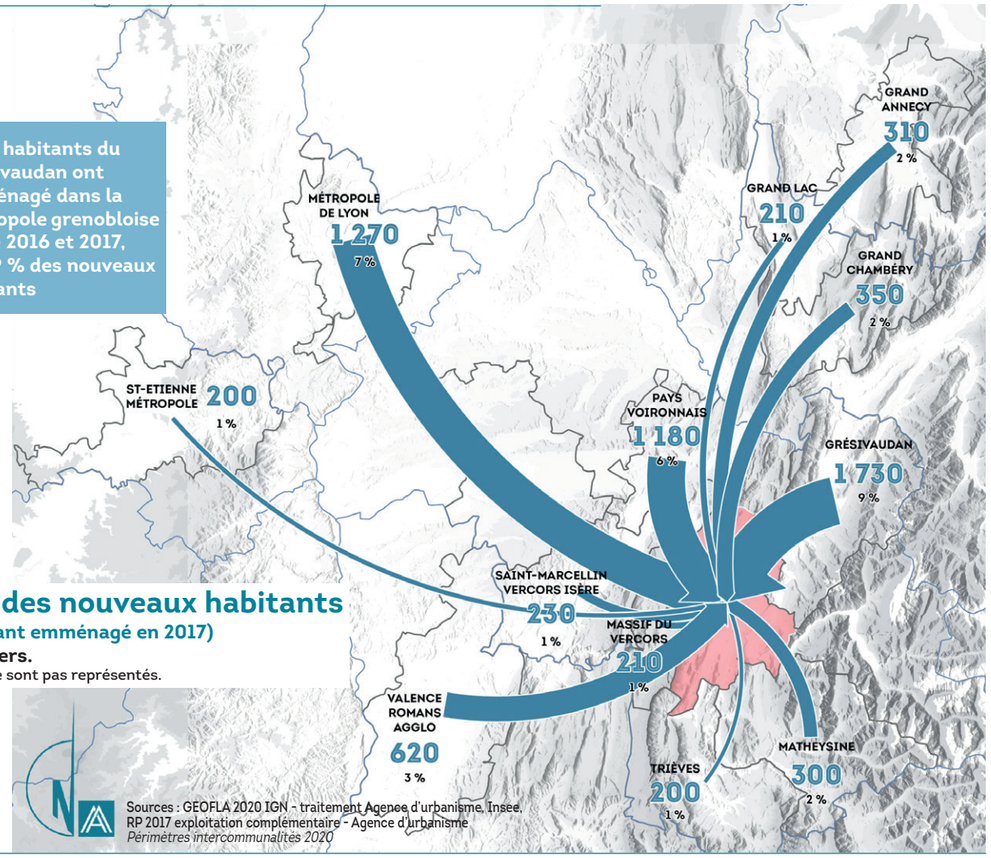
5 % sont arrivés récemment sur le territoire

95 % des habitants
(417 050 personnes)
sont restés sur le territoire

- **86 %** n'ont pas déménagé
- **5 %** ont déménagé dans la même commune
- **4 %** ont changé de commune

OÙ HABITAIENT LES NOUVEAUX ARRIVANTS L'ANNÉE PRÉCÉDENTE ?

1 730 habitants du Grésivaudan ont emménagé dans la métropole grenobloise entre 2016 et 2017, soit 9 % des nouveaux arrivants



Origine des nouveaux habitants
(1 an et + ayant emménagé en 2017)
Flux > 200 pers.
64 % des flux ne sont pas représentés.

Sources : GEOFLA 2020 IGN - traitement Agence d'urbanisme, Insee, RP 2017 exploitation complémentaire - Agence d'urbanisme
Périmètres intercommunalités 2020

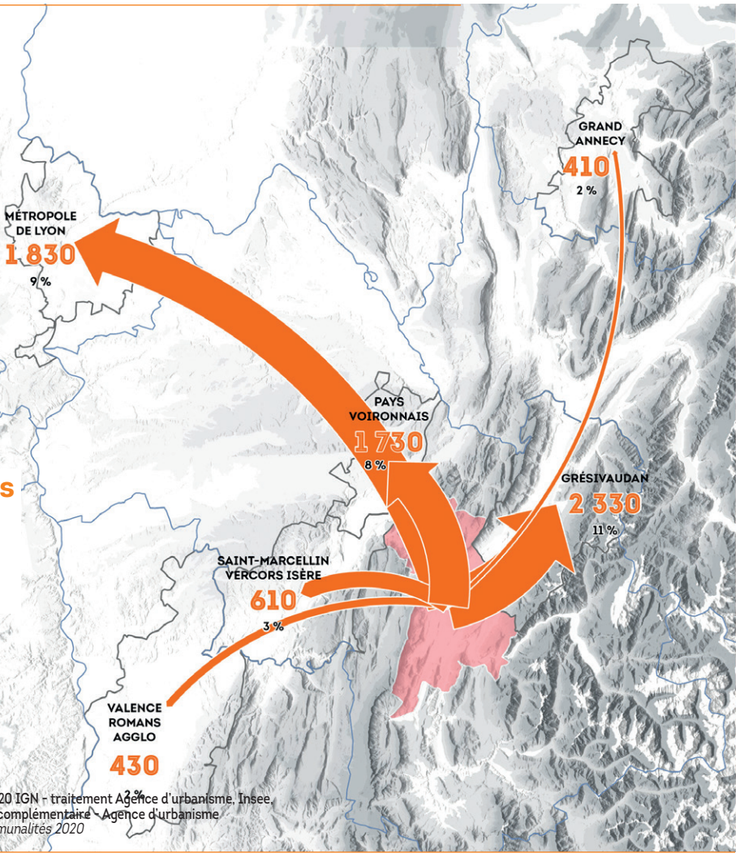
22 200 personnes se sont installées dans la métropole grenobloise entre 2016 et 2017, dont 18 % sont venues de l'étranger. Seulement 25 % des arrivants habitaient déjà l'aire grenobloise. Les arrivées les plus massives proviennent du Grésivaudan, de la métropole lyonnaise et du Pays Voironnais. Du fait de l'attractivité de son l'enseignement supérieur et de la recherche sur son territoire, Grenoble-Alpes Métropole entretient des liens forts avec les principaux pôles de l'académie : Valence-Romans Agglo, Grand Annecy, Grand Chambéry et Grand lac. Elle attire aussi des Parisiens et des habitants des grandes métropoles françaises du Sud-Est (Aix-Marseille, Montpellier).

PRÈS DE 4 DÉPARTS SUR 10 ONT POUR ORIGINE LE GRÉSIVAUDAN, LE PAYS VOIRONNAIS, ET LES MÉTROPOLES DE LYON ET DU GRAND PARIS

20 620
habitants ont quitté le territoire
pour un autre territoire français

OÙ SONT ALLÉS CEUX QUI ONT QUITTÉ LE TERRITOIRE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE ?

2 330 habitants ont quitté la métropole pour le Grésivaudan entre 2016 et 2017, soit 11 % des partants.



Destination des habitants quittant le territoire
(1 an et + étant partis en 2016)
Flux > 400 pers.
65 % des flux ne sont pas représentés.

Sources : GEOFLA 2020 IGN - traitement Agence d'urbanisme, Insee, RP 2017 exploitation complémentaire - Agence d'urbanisme
Périmètres intercommunalités 2020

20 620 personnes ont quitté la métropole pour s'installer dans une autre région française. 30 % d'entre elles sont restées dans l'aire grenobloise.
Sur l'ensemble des partants, 11 % ont emménagé dans le Grésivaudan, 9 % dans Lyon Métropole, 9 % dans le Grand Paris et 8 % dans le Pays voironnais.

EN BREF

Comme lors des recensements précédents, le solde migratoire de la métropole grenobloise avec le reste de la France est déficitaire : par le jeu des entrées et sorties, Grenoble-Alpes Métropole a perdu 2 300 habitants (rappelons qu'il y a 18 % d'arrivées hors France, le recensement ne permet pas d'avoir le solde des échanges avec l'étranger).

Du fait de l'attractivité étudiante de la métropole, les échanges avec les autres départements de l'académie sont positifs. En revanche, signe d'une poursuite de la périurbanisation, les échanges avec les territoires voisins sont déficitaires, à l'exception de l'Oisans, du Vercors et du Trièves.

L'AGENCE et vous



À VOTRE ÉCOUTE

Françoise PICHAVANT
Responsable Modes de vie, Activités économiques et Société
Directrice d'études observation
est la référente pour votre territoire.

04 76 28 86 13
francoise.pichavant@aurg.asso.fr

CE QUI EST OBSERVÉ

Les 11 intercommunalités de l'aire grenobloise :
Bièvre Est, Bièvre Isère, Cœur de Chartreuse, Grenoble-Alpes Métropole, Grésivaudan, Massif du Vercors, Matheysine, Oisans, Pays Voironnais, Saint-Marcellin Vercors Isère, Trièves.

Mobilités professionnelles
Flux de personnes qui résident et travaillent dans deux territoires différents.

Actifs occupés
15 ans ou + ayant un emploi.

Mode de déplacement
Mode principal le plus fréquemment utilisé pour aller travailler. La catégorie « Pas de transport » concerne les personnes habitant sur leur lieu de travail ou celles n'ayant pas de lieu de travail fixe.
Depuis le millésime 2017, l'évolution des pratiques a conduit à modifier l'information collectée sur le mode de transport principal pour aller travailler. Le mode « deux-roues » a été scindé en deux : le vélo (y compris à assistance électrique) et le deux-roues motorisé.

Masse salariale
Estimation théorique des masses salariales sur la base des flux domicile-travail des salariés.
Il s'agit du cumul des rémunérations nettes des salariés effectuant les flux domicile-travail de référence, après déduction des cotisations sociales ouvrières obligatoires, de la CSG et de la CRDS.
L'estimation des flux de revenus est désormais réalisée par l'Insee, sur la base des Déclarations annuelles des données sociales (DADS) 2015 des entreprises. La circulation des salaires est calculée à partir des salaires réels de l'ensemble des salariés, à l'exception des activités extraterritoriales.
Le nombre d'emplois et d'actifs mentionnés sont issus du recensement de population 2017.

Sphère présentielle
Activités vouées localement à la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone (commerce de détail, éducation, santé, administration, action sociale, services aux particuliers, construction).

Sphère productive
Activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère (industrie, agriculture, services aux entreprises et commerce de gros).

Migration résidentielle
Flux de personnes âgées de 1 an ou plus ayant quitté une intercommunalité pour emménager dans une autre en un an.
Les départs vers l'étranger ne sont pas disponibles à partir des données du recensement. Aussi le solde migratoire ne peut être calculé que pour les échanges au sein du territoire français.

Points de vigilance :
Depuis la précédente édition de 2017, les méthodes de calcul (pour les transferts de masse salariale), les périodes de référence (pour les migrations résidentielles) ou certaines sources de données ont changé. Il n'est donc pas possible de proposer des comparaisons ou des évolutions.

Pour les données de flux Insee : les effectifs supérieurs à 500 peuvent normalement être utilisés en toute confiance. Les effectifs inférieurs à 200 doivent être maniés avec précaution car, en raison de l'imprécision liée au sondage, ils peuvent ne pas être significatifs. Les comparaisons entre territoires de petite taille sont à proscrire.

(se) connaître et (se) comprendre, c'est capital

> BASE DOCUMENTAIRE
basedoc.aurg.fr
Télécharger nos études et interroger le fonds documentaire

> PHOTO-CARTOTHÈQUE
aurg.fr
Disposer de photos et cartes en haute définition.

> L'ESSENTIEL DE L'ACTU
S'abonner à notre lettre d'information hebdomadaire sur l'actualité locale et nationale en urbanisme et aménagement

> GRAND A LE MAG
grand-a.aurg.org

www.aurg.fr

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

21, rue Lesdiguières I 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 28 86 00 I *accueil@aurg.asso.fr*

> NOS DONNÉES EN IMAGES
(Re)découvrez votre territoire par thématiques

> VOS TERRITOIRES À LA CARTE
tercarte.aurg.org
Créer vos propres cartes statistiques

> L'AGENCE VEILLE POUR VOUS
S'informer sur les enjeux en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'environnement
veille.aurg.fr

> LA DOC'
Consulter le centre de ressources documentaires sur rendez-vous
caroline.leroy@aurg.asso.fr